

DEPARTEMENT DE LA MEUSE

Arrondissement de VERDUN

Canton de CHARNY



## ARRETE DU MAIRE n° 02/2007

LE MAIRE DE BRAS SUR MEUSE

Vu le Code de la route,

Vu le Code des Communes,

Considérant l'animation organisée par le Conseil Municipal des Jeunes le lundi 9 avril 2007,

### ARRETE

**Article 1** : La rue Maurice Barbier, la rue François Paquin et la rue Jean Grillon seront fermées à la circulation le lundi 9 avril 2007 entre 9h30 et 12h30.

**Article 2** : La circulation sera réglementée par la pose de panneaux.

**Article 3** : Les déviations momentanées se feront par les rues adjacentes.

**Article 4** : Les prescriptions ci-dessus seront portées à la connaissance des usagers par la pose de panneaux conformes à l'instruction sur la signalisation.

**Article 5** : Le présent arrêté sera affiché et publié conformément à la loi.

**Article 6** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Verdun
  - Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs Pompiers de Verdun
- chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à Bras sur Meuse, le 30 Mars 2007

Le Maire,

Julien DIDRY